

Comité des Statuts et Règlements

Compte rendu

Lundi 9 novembre 2015

16 h

Bureau national

Salle de conférence 1967

100, rue Queen, Ottawa (Ont.)

Présences : Emmanuelle Tremblay, Nick Giannakoulis (VP EC - téléconférence), André Picotte (VP TR), Shawn Morton (RNCan - téléconférence), Laura Smith (Santé), Mathieu Stiermann (Industrie), Dorin Petriu (Commissaire au lobbying)

Absences justifiées : Vanessa Clermont (Condition féminine), Tannis Bujaczek (CIC)

Introduction

La Présidente de l'ACEP, Emmanuelle Tremblay, fait une courte introduction pour expliquer aux membres du comité que le Conseil exécutif national a identifié le besoin d'une refonte de la structure de gouvernance de l'ACEP pour répondre aux besoins d'une Association plus démocratique et décentralisée, favorisant un rôle accru pour les dirigeants de sections locales et diluant les pouvoirs trop concentrer entre les mains de la Présidence. Le Sommet du Leadership, tenu le 24 octobre 2015, a proposé quelques avenues et recommandations qui pourraient inspirer le Comité pour le chantier à venir.

L'objectif de cette première rencontre du nouveau Comité des Statuts et Règlements et de nommer un Président ou une Présidente de Comité et de s'entendre sur la feuille de route à suivre pour mettre en œuvre l'exercice, qui se veut ouvert et participatif, de révision des Statuts et Règlements de l'ACEP.

Discussion

Au cours de la discussion, les éléments suivants sont ressortis :

- Il nous faudra regarder comment d'autres organisations sont structurés, analyser avec peser les pour et les contre de différents modèles et aborder/consulter les membres avec des suggestions concrètes basées sur les différents modèles
- Le Comité devrait faire sondage des membres à propos des principes et objectifs généraux à atteindre. Ensuite, le comité se donnera les moyens de rencontrer ces principes. Par exemple, si les membres veulent plus d'équité- on pourrait penser à des façons ex : comité d'équité etc.
- Processus ne peut être trop long et complexe
- L'exercice doit être inclusif et participatif afin que les membres y adhèrent

- Le processus devra impliquer des séances de travail intensive du comité plutôt que des réunions mensuelles.
- Il existe une différence marquée entre une approche à la refonte basée sur les principes ou les valeurs, et une approche basée sur les règles. Le Comité devra s'entendre sur l'approche à favoriser ou explorer une approche hybride.

Nomination d'un président ou d'une présidente de Comité

Dorin Petriu met de l'avant sa candidature comme président du Comité des Statuts et Règlements.

Il est élu à ce rôle par acclamation. Son rôle débutera à la prochaine réunion du Comité à une date à déterminer.

Suggestion de processus pour la refonte des statuts et règlements

Les membres se mettent d'accord sur la procédure suivante :

- Une première rencontre intensive d'une fin de semaine aurait lieu en janvier afin de :
 - o Identifier les principales faiblesses à combler dans les statuts actuels
 - o Revoir ensemble les modèles existants
 - o Identifier les questions-clé à poser au membership
 - o S'entendre sur la logistique du processus de consultation
- Diverses activités de consultation avec les membres seraient organisées sur une période de plusieurs mois
 - o Un sondage pour tous
 - o Des groupes de discussions ciblés (incluant certains dans les régions hors RCN)
- Une seconde rencontre intensive d'une fin de semaine à une date à déterminer afin de :
 - o Colliger les conclusions de la consultation
 - o Rédiger les nouveaux Statuts et Règlements

Jessica Squires informe le groupe qu'elle a déjà commencé à élaborer des modèles graphiques représentant différentes options de gouvernance. Les membres sont intéressés à les recevoir pour alimenter la discussion.

Selon les objectifs stratégiques du CEN, on souhaite arriver à faire voter les membres sur des Statuts et Règlements révisés à l'intérieur du mandat de 3 ans, soit au plus tard en décembre 2017. Si le processus se déroule rondement, on peut cependant espérer qu'il pourrait être complété pour la prochaine Assemblée générale annuelle, soit en novembre 2016.

On informe les membres qu'une réunion sera probablement convoquée avant la fin de 2015 car le CEN va référer au CSR la révision d'urgence du règlement 5 sur la discipline. Ce règlement s'est avéré très difficile à interpréter et à utiliser à bon escient dans une situation récente qui a requis une enquête.

La réunion se termine à 16h45